
Rapport du Président

Proposition de prêt

République de Guinée équatoriale

Projet d'appui au développement des chaînes de valeur agroalimentaires résilientes au climat en Guinée équatoriale (PADCVA)

Numéro du projet: 2000005185

Cote du document: EB 2025/LOT/P.23

Date: 8 décembre 2025

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 62.

Questions techniques:

Bernard Hien

Directeur Régional

Division Afrique de l'Ouest et du Centre

courriel: b.hien@ifad.org

Noël Koutéra Bataka

Directeur de pays

Division Afrique de l'Ouest et du Centre

courriel: k.bataka@ifad.org

Table des matières

Carte de la zone du projet	ii
Résumé du financement	iii
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements à retenir	2
II. Description du projet	3
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes, résultats et activités	3
C. Théorie du changement	4
D. Alignement, appropriation et partenariats	5
E. Coût, avantages et financement	5
III. Gestion des risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	8
D. Soutenabilité de la dette	9
IV. Exécution	9
A. Cadre organisationnel	9
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	10
C. Plans d'exécution	10
V. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VI. Recommandation	11

Appendices

- I. Accord de financement négocié (le document sera mis à disposition avant la session)
- II. Cadre logique
- III. Matrice intégrée des risques du projet

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Bernard Hien
Directeur de pays:	Noël Koutéra Bataka
Responsable technique:	Patrick Nya Opono
Responsable des finances:	Radu Damianov
Spécialiste climat et environnement:	Celestin Winyermai Poda
Juriste:	Dalia Escobar Granados

Carte de la zone du projet



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 07/11/2024

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Gouvernement de la République de Guinée équatoriale
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'environnement
Coût total du projet:	62,655 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA [Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE)]:	7,000 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA (MARE):	Prêt ordinaire
Cofinanceur:	Fonds pour l'adaptation
Montant du cofinancement:	20,000 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Cofinanceur:	Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC)
Montant du cofinancement:	10,000 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Prêt
Contribution du Gouvernement:	22,209 millions d'USD
Contribution des participants au projet:	1,045 million d'USD
Secteur privé:	2,400 millions d'USD
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	3,058 millions d'USD
Institution coopérante:	Directement supervisé par le FIDA

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. Depuis la découverte de pétrole dans les années 1990, la Guinée équatoriale a considérablement désinvesti de son secteur agricole. Ce désengagement prolongé a créé un environnement hostile au développement des petits agriculteurs, caractérisé par des lacunes systémiques profondes: accès restreint aux intrants de qualité, services agricoles et infrastructures dégradés, et contraintes foncières persistantes. Ces défis ont été exacerbés par une vulnérabilité croissante aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, limitant l'adoption de pratiques résilientes. Parallèlement, les capacités institutionnelles se sont affaiblies, ce qui s'est traduit par des services de vulgarisation limités, un commerce transfrontalier mal réglementé et des systèmes de contrôle qualité quasi inexistants. La faible capacité organisationnelle des organisations de producteurs (OP) entrave la diversification de leur production, leur accès aux marchés et leur pouvoir de négociation, désavantageant particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. En conséquence, la productivité agricole est faible, l'investissement privé découragé, et le pays dépend excessivement des importations alimentaires, ce qui sape la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale.
2. Le taux de pauvreté a atteint 62% en 2020. Le secteur agricole, vital pour environ 60% de la population rurale, ne contribue qu'à 2% du produit intérieur brut (PIB) et souffre d'une sous-exploitation manifeste, seulement 2,3% des 850 000 hectares de terres arables étant cultivés.
3. Le Projet d'appui au développement des chaînes de valeur agroalimentaires résilientes au climat en Guinée équatoriale (PADCVA) est conçu pour aborder ces lacunes systémiques en stimulant un développement rural inclusif et durable.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

4. Conformément aux engagements en matière d'intégration, le PADCVA a été validé comme:
 - incluant un financement climatique;
 - tenant compte des enjeux nutritionnels;
 - axé sur les jeunes;
 - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.
5. **Prise en compte de la nutrition.** L'insécurité alimentaire touche 21% de la population. Cette situation découle d'une forte dépendance aux importations (80%) face à une production locale très limitée (20%), un problème aggravé par la pauvreté rurale. Les conséquences sont graves: taux élevés de malnutrition et de retard de croissance chez les enfants; forte anémie chez les femmes (44,5% en 2022); accès insuffisant à l'eau potable (seuls 21% des robinets publics sont équipés). Le PADCVA promouvra l'éducation nutritionnelle et facilitera l'accès aux intrants pour augmenter la production alimentaire locale et renforcer la sécurité alimentaire des ménages participants.
6. **Promotion de la jeunesse.** Représentant plus de 50% de la population, les jeunes (16-35 ans) font face à un taux de chômage élevé et tendent à migrer des zones rurales vers les villes. Le projet renforcera les capacités des institutions nationales chargées de promouvoir l'emploi des jeunes.

7. **Attention aux questions climatiques.** La Guinée équatoriale subit une déforestation importante en raison de l'exploitation forestière et de l'agriculture sur brûlis, enregistrant une perte de 12,6% de ses forêts entre 1990 et 2010. Les zones rurales sont le terrain de conflits entre l'homme et la faune, les éléphants détruisant notamment les cultures. Exposé à des précipitations saisonnières, le pays est aussi vulnérable à la montée du niveau de la mer et aux inondations. Le PADCVA cherchera à promouvoir des pratiques agricoles résilientes au climat et à garantir le respect des normes environnementales et sociales.

Justification de l'intervention du FIDA

8. En Guinée équatoriale, la prédominance du secteur pétrolier n'a pas permis de réduire la pauvreté ni d'assurer la sécurité alimentaire. L'agriculture demeure marginale et sous-financée et souffre d'un manque de cadre institutionnel et d'un accès limité aux ressources, ce qui pénalise surtout les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, et favorise l'exode rural. Le PADCVA vise à renforcer les chaînes de valeur agricoles, en améliorant le cadre institutionnel, en facilitant l'accès aux intrants et aux marchés, et en promouvant la diversification économique. Il mettra l'accent sur la nutrition, l'inclusion des jeunes, l'autonomisation des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la mobilisation d'investissements publics et privés, tout en s'appuyant sur l'expertise du FIDA pour proposer des approches innovantes, inclusives et adaptées à l'évolution du contexte national.

B. Enseignements à retenir

9. Des enseignements ont été tirés des observations sur le terrain formulées dans le cadre de la conception du PADCVA, de projets passés du FIDA¹ et de projets d'autres bailleurs.
10. Ces projets passés ont contribué à transformer progressivement le secteur agricole, en mettant notamment l'accent sur la durabilité, la diversification, l'accès aux marchés et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Cependant, les avancées sont restées limitées, freinant le développement endogène des filières.
11. En effet, en raison du manque d'infrastructures, d'une faible croissance démographique, de l'insuffisance de ressources humaines de qualité et de l'absence de nombreux dispositifs institutionnels, le pays a choisi d'investir davantage dans la construction d'infrastructures de base et le développement des ressources humaines dans des secteurs liés au pétrole, et dans les services sociaux de base tels que la santé et l'éducation.
12. Dans ce contexte, favoriser l'intégration du secteur privé est vital pour assurer la pérennité des chaînes de valeur, par la promotion de partenariats public-privé-producteurs, la facilitation de l'accès aux financements, l'appui à l'innovation entrepreneuriale et une meilleure valorisation des infrastructures réalisées dans le cadre de projets et par l'État.
13. À la lumière d'autres expériences, les aspects suivants constituent aussi des enseignements à retenir pour le PADCVA:
- la nécessité d'investir stratégiquement pour moderniser et diversifier la production agricole;
 - la gestion des risques climatiques et l'atténuation de la vulnérabilité des petits exploitants dans le cadre du projet de réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD+);

¹ Projet de promotion de la production paysanne et des marchés (PADREM); Projet de diversification des cultures et de services agricoles (DISCA) et Projet de promotion de la production et de la commercialisation en faveur des petits exploitants.

- l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables, qui est essentielle, au moyen d'un accès facilité à la terre et aux crédits;
- la nécessité d'améliorer la collecte et la gestion des données et de l'information pour piloter efficacement les politiques agricoles et climatiques.

II. Description du projet

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles

14. **L'objectif de développement** est d'améliorer de façon durable la production, la productivité agricole et la résilience climatique des cultures prioritaires au moyen de chaînes de valeur et de débouchés économiques pour les jeunes et les femmes.
15. **Les impacts** suivants sont attendus: l'état nutritionnel, les revenus et la résilience aux changements climatiques des ménages appuyés sont améliorés; 80% des ménages ruraux appuyés et insérés dans les chaînes de valeur agricoles promues font état d'une augmentation de leur revenu; 6 400 emplois décents sont créés, dont 40% au profit des femmes et 40% au profit des jeunes. Le cadre institutionnel, politique et réglementaire est en outre amélioré pour soutenir durablement les chaînes de valeur agricoles.
16. **Zone d'intervention.** Le projet sera mis en œuvre dans six provinces – dont deux dans la partie insulaire (pour le cacao) et quatre dans la partie continentale (pour les autres chaînes de valeur) – à savoir: Bioko-Nord, Bioko-Sud, Centre-Sud, Kie-Ntem, Littoral et Wele-Nzas. Ces zones ont été sélectionnées sur la base du potentiel agricole, de la vulnérabilité des ménages agricoles (groupe cible du FIDA) et de la vulnérabilité climatique.
17. **Groupe cible.** Le projet touchera directement 20 000 personnes, dont 40% de femmes, 40% de jeunes (15-35 ans) et 5% de personnes handicapées. Il ciblera prioritairement: les petits producteurs, membres de groupements familiaux ou organisés au sein d'OP structurées liées (ou non) aux plateformes nationales; des acteurs privés; des structures d'appui et de formation agricole, et des institutions publiques et financières.

B. Composantes, résultats et activités

18. La logique d'intervention du PADCVA repose sur une approche intégrée, articulée autour de trois composantes principales: i) appui à la mise en place d'un environnement propice au développement de chaînes de valeur durables; ii) appui à la productivité des chaînes de valeur climato-résilientes, à la commercialisation, à la promotion de la nutrition et de l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes; iii) gestion du projet.
- Composante 1. Appui à la mise en place d'un environnement propice au développement de chaînes de valeur durables**
19. L'effet attendu est le suivant: le cadre institutionnel, politique et réglementaire est amélioré pour soutenir les chaînes de valeur agricoles de manière durable.
 20. Cette composante vise à instaurer un environnement institutionnel, réglementaire et politique favorable au développement durable des chaînes de valeur agricoles, notamment par l'amélioration de l'accès aux intrants climato-résilients, le renforcement des OP, le contrôle qualité, la mise en place de systèmes d'alerte et d'assurance, et le soutien à la concertation sur les politiques visant à renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques.

Composante 2. Appui à la productivité des chaînes de valeur climato-résilientes, à la commercialisation, à la promotion de la nutrition et de l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes

21. L'effet attendu est le suivant: la production agricole résiliente au climat augmente, la diversification alimentaire et nutritionnelle est renforcée et l'accès aux marchés facilité.

22. Cette composante vise à renforcer la production agricole et animale résiliente au climat dans les filières clés, en améliorant l'accès aux intrants, aux services, aux infrastructures de transformation et de logistique, et aux financements pour les producteurs, notamment les jeunes et les femmes. Les principales actions incluent: la création de champs-écoles; l'organisation de formations techniques; un soutien à la professionnalisation des OP, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises; le développement durable des bassins de production; la diffusion de semences et de races de poussins améliorées; la facilitation des circuits d'approvisionnement; la construction d'infrastructures de transformation et de conservation; l'installation de postes d'eau – le tout dans des écosystèmes viables.

Composante 3. Gestion du projet

23. Le modèle de gestion et de coordination du projet reposera sur une organisation hiérarchisée en trois niveaux complémentaires, gage d'une gouvernance efficace, d'une mise en œuvre rigoureuse et d'un suivi de qualité.
24. Le **Comité national de pilotage**, présidé par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'environnement (MAEFPE), réunira les ministères clés, le Conseil économique et social, des représentants des OP et du secteur privé, et des institutions financières partenaires. Il a pour principale mission d'assurer la supervision stratégique, en garantissant l'alignement du projet sur les politiques nationales. Il invitera les partenaires techniques à participer en tant qu'observateurs, afin de favoriser la transparence et l'inclusion.
25. L'**Unité de coordination et de gestion du projet (UCGP)**, sous la conduite d'une assistance technique internationale recrutée par appel d'offres, sera chargée de la gestion opérationnelle, technique et financière. Appuyée par des homologues locaux sélectionnés, elle mettra en œuvre les activités prévues, coordonnera les acteurs et renforcera les capacités pour assurer une appropriation progressive et durable du projet.
26. Enfin, les **agents de mise en œuvre** (délégués provinciaux et agents de vulgarisation) conduiront l'exécution locale, mobiliseront les partenaires, piloteront la mise en œuvre annuelle et participeront au suivi-évaluation de proximité. Leur action sera étroitement supervisée par l'UCGP, qui veillera à la bonne gestion des ressources.
27. Le MAEFPE assurera la tutelle et le pilotage de tous les volets agricoles, avec l'accompagnement technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tandis que le Ministère du commerce sera chargé du volet lié aux laboratoires de contrôle qualité, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
28. Ce dispositif garantira une articulation fluide entre pilotage stratégique, gestion opérationnelle et mise en œuvre sur le terrain, de manière à maximiser la cohérence, l'efficacité et la pérennité.

C. Théorie du changement

29. Depuis les années 1990, la Guinée équatoriale a délaissé son secteur agricole au profit de l'exploitation pétrolière, ce qui a créé des obstacles majeurs pour les petits agriculteurs: accès limité aux intrants, infrastructures dégradées, capacités institutionnelles réduites et vulnérabilité aux changements climatiques. Cette situation a entraîné une faible productivité, découragé l'investissement privé et renforcé la dépendance aux importations alimentaires, compromettant ainsi la sécurité nutritionnelle nationale.
30. Le PADCVA visera à renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et politique, tout en développant les capacités des services publics, des OP, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. Des investissements ciblés, notamment dans l'amélioration des infrastructures et la facilitation de

l'accès aux ressources et aux marchés, permettront de renforcer l'autonomie des petits producteurs, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.

31. La réussite de ces actions dépendra de l'engagement gouvernemental, de la mobilisation des groupes vulnérables, de la participation du secteur privé et de l'efficacité de la gestion. Ces initiatives devraient stimuler les investissements, réduire la dépendance alimentaire, accroître la résilience aux chocs climatiques et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 50% des ménages ruraux ciblés.

D. Alignement, appropriation et partenariats

32. Le projet s'inscrit dans le droit fil de la priorité nationale de diversification de l'économie, mentionnée dans divers documents stratégiques (DSP², PNSA³, PNDES⁴, PNIASAN⁵, CDN⁶, etc.). Le PADCVA contribuera au Pacte national pour l'alimentation et la sécurité alimentaire de la République de Guinée équatoriale, qui vise à accroître la production alimentaire, à renforcer la sécurité alimentaire et à promouvoir les chaînes de valeur alimentaires (manioc, banane plantain, riz, pêche et petit élevage, entre autres).
33. Le PADCVA contribuera au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique post-Malabo, et s'inscrit en parfaite cohérence avec le plan « Vision 2035 »⁷, les priorités de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le programme de transformation des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale. Il soutiendra 8 des 17 objectifs du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2025), en particulier le résultat 1. Il opérationnalisera la note de stratégie de pays du FIDA approuvée en janvier 2025. Enfin, le projet s'aligne pleinement sur les politiques et stratégies du FIDA.
34. Le PADCVA reposera sur des partenariats solides (publics, privés, communautaires et techniques) pour garantir la durabilité du secteur agricole. La coopération institutionnelle, des alliances innovantes avec le secteur privé et des instituts de recherche, le soutien aux groupes vulnérables par l'intermédiaire d'institutions financières et d'incubateurs, des collaborations avec des organisations non gouvernementales et des organisations internationales renforceront les capacités et intégreront les meilleures pratiques.

E. Coût, avantages et financement

Coût du PADCVA

35. Le coût total du projet sur huit ans est estimé à 62,655 millions d'USD. Les coûts de base sont de 60,11 millions d'USD (96% du coût total). Les provisions pour imprévus physiques et financiers sont de 2,5 millions d'USD (4%). Les dépenses d'investissement représentent 89% des coûts de base, soit 55,85 millions d'USD. Les frais de fonctionnement représentent 11% de ces coûts.
36. Les coûts du projet par composante, résumés au tableau 1 ci-dessous, se répartissent comme suit: i) composante 1: 19,3 millions d'USD (30,8% des coûts totaux); ii) composante 2: 27,9 millions d'USD (44,6%); iii) composante 3: 15,4 millions d'USD (24,6%)

² Document de stratégie pays, <https://www.afdb.org/fr/documents/quinee-equatoriale-document-de-strategie-pays-2023-2028>.

³ Programme national de sécurité alimentaire.

⁴ Programme national de développement économique et social, https://climate-laws.org/document/decreet-69-2021-approving-the-national-strategy-for-sustainable-development-agenda-guinea-ecuatorial-2035_ac3d.

⁵ Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, voir <https://faolex.fao.org/docs/pdf/caf151438.pdf>.

⁶ Contributions déterminées au niveau national, <https://unfccc.int/documents/620167>.

⁷ <https://minhacienda-gob.com/2035-2/>.

Tableau 1
Coût du PADCVA par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composante	FIDA		Fonds pour l'adaptation		BDEAC		Participants au projet		Gouvernement		Secteur privé		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Appui à la mise en place d'un environnement propice au développement de chaînes de valeur durables	793,4	4,1	7 602,8	39,4	2 821,2	14,6	-	-	8 088,6	41,9	-	-	19 306,0	30,8
2. Appui à la productivité des chaînes de valeur climato-résilientes, à la commercialisation, à la promotion de la nutrition et de l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes	3 435,4	12,3	10 337,2	37,0	5 043,3	18,1	1 045,9	3,7	5 655,0	20,3	2 400,1	8,6	27 916,7	44,6
3. Gestion du projet	2 771,2	18,0	2 060,0	13,3	2 135,5	13,8	-	-	8 465,4	54,8	-	-	15 432,3	24,6
Total	7 000,0	11,2	20 000,0	31,9	10 000,0	16,0	1 045,9	1,7	22 209,0	35,4	2 400,1	3,8	62 655,0	100,0

Tableau 2
Coût du PADCVA par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	FIDA		Fonds pour l'adaptation		BDEAC		Participants au projet		Gouvernement		Secteur privé		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépenses d'investissement														
Travaux	-	-	591,4	10,5	17,7	0,3	-	-	5 037,1	89,2	-	-	5 646,1	9,0
Équipements et matériel	331,8	10,2	194,7	6,0	852,9	26,3	-	-	1 868,0	57,5	-	-	3 247,4	5,2
Biens, services et intrants	5 922,4	16,2	10 721,3	29,3	8 960,2	24,5	-	-	11 027,5	30,1	-	-	36 631,5	58,5
Transferts et subventions aux contreparties	594,5	4,7	8 390,9	66,1	67,6	0,5	1 045,9	8,2	198,1	1,6	2 400,1	18,9	12 697,0	20,3
Total des dépenses d'investissement	6 848,8	11,8	19 898,3	34,2	9 898,3	17,0	1 045,9	1,8	18 130,7	31,1	2 400,1	4,1	58 222,0	92,9
Dépenses ordinaires														
Frais généraux de fonctionnement	151,2	3,4	101,8	2,3	101,8	2,3	-	-	4 078,3	92,0	-	-	4 433,1	7,1
Total des dépenses ordinaires	151,2	3,4	101,8	2,3	101,8	2,3	-	-	4 078,3	92,0	-	-	4 433,1	7,1
Total	7 000,0	11,2	20 000,0	31,9	10 000,0	16,0	1 045,9	1,7	22 209,0	35,4	2 400,1	3,8	62 655,0	100,0

Tableau 3
Coût du PADCVA par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composantes	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
1. Appui à la mise en place d'un environnement propice au développement de chaînes de valeur durables	201,8	2 179,9	3 569,2	3 199,8	4 121,9	2 436,4	2 360,7	1 236,4	19 306,0
2. Appui à la productivité des chaînes de valeur climato-résilientes, à la commercialisation, à la promotion de la nutrition et de l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes	367,4	1 936,2	4 905,4	10 137,7	3 643,7	3 511,1	2 968,4	446,8	27 916,7
3. Gestion du projet	2 353,3	2 231,7	2 312,4	1 816,2	1 671,6	1 830,1	1 657,1	1 559,9	15 432,3
Total	2 922,5	6 347,8	10 787,0	15 153,7	9 437,1	7 777,6	6 986,2	3 243,1	62 655,0

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

- 37. Le financement du FIDA s'élève à 7,0 millions d'USD (11,2% du coût total du projet). La contribution du Fonds pour l'adaptation s'établit à 20,0 millions d'USD (31,9%) et celle de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) à 10,0 millions d'USD (16%). Les institutions de financement apporteront 2,4 millions d'USD (3,8%). Les participants au projet devraient apporter environ 1,04 million d'USD (1,7%). Le Gouvernement contribuera en numéraire à hauteur de 15,17 millions d'USD (24,2%). Au titre de l'exonération des taxes sur les biens et les services que le projet acquerra, la contribution du Gouvernement s'établit à 7,03 millions d'USD (11,2%).
- 38. Une avance pour le démarrage d'un montant de 1,00 million d'USD sera mobilisée pour lancer les premières activités du projet.

Décaissement

- 39. Les financements du FIDA seront décaissés sur la base de demandes de retrait dûment certifiées via le Portail clients du FIDA, conformément aux procédures de décaissement du Fonds, dont les conditions seront détaillées dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier du projet.

Résumé des avantages et analyse économique

- 40. Les taux de rentabilité interne financière des modèles financiers promus sont compris entre 43% et 93% et la valeur actuelle nette (VAN), compte tenu d'un coût d'opportunité du capital de 8%, est comprise entre 1 million et 4 millions de FCFA. Pour l'ensemble des modèles, les VAN se situent entre 0,129 million de FCFA (aviculture des groupes vulnérables) et 19 millions de FCFA (poulets de chair).
- 41. Le PADCVA est économiquement viable. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) du projet s'établit autour de 17,11% et la VAN, compte tenu d'un coût d'opportunité du capital social de 8%, s'élève à 32 millions d'EUR.
- 42. L'analyse de sensibilité indique une bonne robustesse des résultats obtenus et des TREI positifs en cas d'augmentation des coûts de 20% ou de réduction des bénéfices de 20%. Ce test montre également qu'en cas de retard de deux ans dans la mise en œuvre, le taux de rentabilité économique s'établit à 12% (taux supérieur au coût d'opportunité du capital social de 8%).

Stratégie de retrait et durabilité

43. La stratégie de retrait du PADCVA repose sur un transfert progressif des responsabilités aux acteurs locaux et institutionnels, visant à assurer la pérennité des résultats. Elle prévoit l'intégration des acquis dans les politiques publiques, la création de partenariats commerciaux durables et le renforcement continu des capacités des participants au projet. Cette démarche s'effectuera en plusieurs étapes: analyse des besoins, mise en place d'outils et de formations, accompagnement, puis désengagement progressif et évaluations régulières pour ajuster les actions.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

44. Le PADCVA ciblera les risques majeurs pesant sur le secteur agricole en tenant compte du contexte du pays (fragilité institutionnelle, sécurité, barrières réglementaires, inclusion sociale et défis opérationnels) et en misant sur le renforcement des capacités, la mobilisation d'une assistance technique internationale et la collaboration avec le PNUD, la FAO et d'autres partenaires. Les mesures prévues incluent un accompagnement technique, un appui à la gouvernance, l'intégration de mécanismes financiers innovants et la promotion de partenariats public-privé. Un suivi-évaluation participatif, l'implication des acteurs locaux et une adaptation continue des stratégies permettront d'assurer une gestion efficace et durable des risques tout au long du projet.

Tableau 4
Synthèse des risques

Aspect du risque	Niveau de risque inhérent	Évaluation du risque résiduel
Contexte national	Élevé	Élevé
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Portée du projet	Moyen	Moyen
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Substantiel	Substantiel
Gestion financière	Élevé	Élevé
Passation des marchés	Élevé	Élevé
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Risque global	Substantiel	Substantiel

B. Catégorie environnementale et sociale

45. Le projet présente un risque environnemental et social jugé **modéré**, principalement lié à la gestion des écosystèmes et à l'usage contrôlé des intrants agricoles. Afin de limiter les impacts négatifs, diverses actions sont prévues: adoption d'intrants améliorés, soutien à l'autonomie économique des femmes, accès facilité au crédit et réduction des tâches pénibles grâce à des infrastructures adaptées. L'ensemble de ces mesures vise à renforcer l'égalité, la sécurité et la résilience des communautés rurales participantes.

C. Classement au regard des risques climatiques

46. Le PADCVA fait face à un risque climatique **modéré**, principalement lié aux risques d'inondations, de sécheresses et d'élévation du niveau de la mer, qui touchent particulièrement l'agriculture. Bien que la situation soit jugée actuellement maîtrisable, le projet vise à renforcer la résilience des petits agriculteurs grâce à des pratiques telles que l'agroécologie, l'agroforesterie, la diversification des cultures, l'introduction de variétés adaptées, l'assurance agricole, l'utilisation de l'énergie solaire, l'amélioration des infrastructures d'élevage et l'accès à l'information et aux technologies climatiques.

47. Enfin, il est important de préciser qu'après examen du financement climatique, les interventions du PADCVA permettront d'atteindre 43,7% des objectifs en matière d'adaptation.

D. Soutenabilité de la dette

48. La dette extérieure est maintenue à un niveau relativement stable, à 47,8% du PIB en 2024. La République de Guinée équatoriale poursuit ses efforts pour améliorer la gestion de la dette publique.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du PADCVA

49. Le PADCVA est placé sous la tutelle du MAEFPE, principal organisme et maître d'ouvrage du projet, qui assume l'entièbre responsabilité d'exécution du projet par l'intermédiaire de l'UCGP et avec l'appui d'un comité de pilotage inclusif pour les acteurs du secteur public, des OP, des organisations de la société civile et du secteur privé. L'UCGP assurera la mise en œuvre opérationnelle, sous la responsabilité d'une assistance technique internationale appuyée par des cadres nationaux et accompagnée par le PNUD et la FAO. Les différents manuels fixeront les règles de gestion.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

50. **Gestion financière.** L'UCGP disposera d'une autonomie en matière de gestion administrative et financière. Le risque associé à la gestion financière est jugé substantiel. Un manuel des procédures détaillera le processus budgétaire et des systèmes de contrôle interne permettront de maintenir le risque à un niveau jugé acceptable par le FIDA. Un logiciel de gestion comptable et financière sera mis en place dès le démarrage du projet.
51. **Flux de fonds et modalités de décaissement.** Le Gouvernement ouvrira un compte désigné au nom du PADCVA à Malabo, dans une banque de bonne réputation, et les détails de gestion seront décrits dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier du projet.

52. **Passation de marchés.** Le cadre de passation des marchés publics de la République de Guinée équatoriale est encore peu modernisé et n'est donc pas pleinement opérationnel aux fins de la passation de marchés dans le cadre du projet. Les marchés publics dans le cadre du PADCVA seront donc passés conformément au cadre applicable du FIDA. Ces activités seront aussi alignées sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, et sur les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). Tout manquement observé dans ce domaine devra être signalé immédiatement au [bureau](#) compétent du FIDA. L'ensemble du personnel et des autres parties prenantes seront formés aux directives du FIDA en matière de passation de marchés et aux documents standards y afférent.

Participation et retours d'information du groupe cible

53. La participation active des groupes cibles sera assurée tout au long du projet grâce à des consultations régulières, des enquêtes de satisfaction et des ateliers participatifs. Un système transparent de collecte et de gestion des retours d'information est mis en place, permettant l'expression continue des besoins et des avis des participants, grâce à au moins un cycle trimestriel de collecte et à une restitution publique des résultats.

Mécanisme de réponse aux doléances

54. Concernant les doléances, des mécanismes accessibles et équitables (points de dépôt anonymes, lignes téléphoniques, visites de terrain) permettront aux populations de formuler des plaintes. Les populations seront aussi protégées par les politiques de lutte contre la fraude et le harcèlement. En coordination avec les autorités et les partenaires, une équipe spéciale assurera le traitement rapide et rigoureux des plaintes, garantissant ainsi la transparence, le suivi et la résolution efficace des problèmes signalés.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

55. Le projet s'appuiera sur une planification participative fondée sur des plans de travail et budgets annuels et des outils structurants. Un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats sera mis en place, prévoyant des indicateurs clés, des rapports réguliers et des enquêtes d'impact à différentes étapes. Des études spécifiques sur la nutrition, la jeunesse et l'autonomisation sont également prévues, et seront facilitées par une informatisation du suivi. Enfin, une stratégie structurée de gestion et de diffusion des connaissances visera à renforcer l'influence du projet sur les politiques agricoles, l'inclusion des jeunes et des femmes, et la pérennité des acquis.

Innovations et reproduction à plus grande échelle

56. Le projet innove en mettant en place une expérimentation centrée sur la gestion logistique et la distribution de produits agricoles par des centres de transformation agricole, dont les modèles pilotes seront répliqués à plus grande échelle dans les bassins de production en fonction des résultats obtenus. Ces centres servent de plateformes pour optimiser le stockage, l'agrégation et l'achat collectif de produits, tout en rassemblant les acteurs autour d'infrastructures modernisées et valorisées par l'État avec l'appui du secteur privé. Cette organisation logistique intégrée permet non seulement de mutualiser les moyens, de réduire les pertes après récolte et d'assurer la qualité des produits mis sur le marché, mais aussi d'offrir un débouché sécurisé aux producteurs.

C. Plans d'exécution

Plans de préparation à l'exécution et de démarrage

57. Pour assurer un bon démarrage du projet, des actions préparatoires au démarrage rapide ont été répertoriées. Une avance pour le démarrage des activités sera mobilisée, dont le montant ne dépassera pas 1,00 million d'USD.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

58. Chaque année, une ou deux missions de supervision seront organisées conjointement par le FIDA et le Gouvernement. À mi-parcours, des enquêtes sur les effets obtenus et des études thématiques seront réalisées pour renseigner l'avancement du projet. La mission d'examen à mi-parcours, à la fin de la quatrième année, sera l'occasion de faire les réajustements nécessaires concernant tous les aspects du projet et de consolider les premières leçons apprises de la mise en œuvre. En fin de projet, des études d'achèvement et une évaluation des impacts seront menées.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

59. L'octroi à l'emprunteur/bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre la République de Guinée équatoriale et le FIDA. Une copie de l'accord de financement négocié sera mise à disposition avant la session.
60. La République de Guinée équatoriale est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
61. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

62. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée équatoriale un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de sept millions de dollars des États-Unis (7 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Accord de financement négocié

Cadre logique

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁸				Moyens de vérification			Risques/ Hypothèses
	Description	Références	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsable	
Portée PADCVA	IC. 1 Personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet	0	7 000	20 000	SSE	Annuelle	Unité de gestion (UG), ATI	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires sont mobilisés et suffisamment motivés pour participer au projet; - Mécanismes de ciblage sont justes, efficaces et acceptés; - Capacité de gestion de l'UGP
	IC.1.a Nombre correspondant de ménages touchés	0	7 000	20 000				
	IC.1.b Estimation du nombre total correspondant de membres du ménage	0	28 000	80 000				
But du Projet								
Objectif du projet Contribuer à améliorer durablement les revenus, la résilience au CC, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres	Nombre de ménages bénéficiaires d'une mobilité économique	0	2 450	16 000	Enquêtes IBRE-FIDA	Démarrage, mi-parcours et achèvement	UGP, ATI	<p>Situation macroéconomique améliorées et stabilisées Et mise en place des mécanismes de transparence Forts engagements des institutions techniques impliqués Bonne capacité de mise en œuvre de toutes les parties prenantes</p>
	Ménages ayant amélioré leur sécurité alimentaire et nutritionnelle	0	2 450	10 000				
Objectif de développement du Projet								
Objectif de développement Améliorer de façon durable la production, la productivité agricole et la résilience climatique des cultures prioritaires à travers des chaînes de valeur et des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes.	Ménages déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge brute de leurs activités agricoles)	0	4 200	16 000	Enquête IBRE, SSE	Démarrage, mi-parcours, achèvement	UGP, ATI	<p>Situation macroéconomique améliorées et stabilisées Et mise en place des mécanismes de transparence Forts engagements des institutions techniques impliqués Bonne capacité de mise en œuvre de toutes les parties prenantes</p>
	Chaînes de valeur agricoles promues par le projet	0	3	3				
	• Ménages insérés – Ménages	0	4 200	16 000				
	• Productions annuelles minimales de manioc – Tonnes	ad	45 000	75 000				
	• Productions annuelles minimales du riz pluvial – Tonnes	ad	1 200	2 000				
	Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés dans les zones du projet	0	5%	30%				

⁸ Au moins 40% de femmes, 40% de jeunes et 5% de personnes en situation de handicap

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁸				Moyens de vérification			Risques/ Hypothèses	
	Description	Références	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsable		
Composante 1. Appui à la mise en place d'un environnement propice au développement des chaînes de valeur durables									
Effet direct 1: Le cadre institutionnel, politique et réglementaire est amélioré pour soutenir la chaîne de valeur agricole	Politique 3: Lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles approuvées, ratifiées ou modifiées par les décideurs	ad	6	6	SSE, Rapport évaluation qualitative, Institutions juridiques nationales	Annuelle dès 3ème année	ATI/RSE / Coordo	Forte implication des organisations de producteurs Leadership des ministères impliqués Participation active des acteurs du secteur agricole au processus Cadre national politique, stratégique et institutionnel favorable Environnement des affaires favorables Gestion de projet efficace et efficiente Pas de hausse brusque de l'inflation Bonne capacité de mise en œuvre de toutes les parties prenantes Maitrise des prédateurs et des maladies phytosanitaires et animales	
	CI. 2.2.3: Organisations de producteurs engagées dans des partenariats formels, des accords ou des contrats avec des entités publiques ou privées	ad	60%	80%	SSE, rapports d'activités	Annuelle dès 3ème année	ATI/RSE / Coordo		
	CI. 2.2.4: Organisations de producteurs ruraux (PR) soutenues, fournissant des services nouveaux ou améliorés	ad	60%	80%	Enquêtes IBRE, SSE	Début – Mi-parcours et achèvement	ATI/ RSE / Coordo		
	SF.2.2: Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet	n.a	60%	80%					
	SF.2.1: Ménages satisfaits des services soutenus par le projet	n.a	60%	80%					
	Laboratoire de contrôle qualité des intrants et produits agricoles opérationnalisés et fonctionnels	0	1	1					
	3.2.1: Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées	0	0	243 520	Analyse Ex-ant	Référence, Mi-parcours et Achèvement	UGP		
Produit 1.1: Les politiques et le cadre juridique sont déployés et mis en œuvre	Politique 1: Nombre de produits du savoir relatifs aux politiques achevés	0	6	6	SSE, rapports d'activités	Annuelle	ATI/ UGP		
Produit 1.2: Les capacités Institutionnelles et structures de gouvernance des ressources naturelles sont renforcées	Organisations structurées autour des chaînes de valeur (OP, Transformateurs, Transporteurs, Commerçants)	0	595	1 700	SSE, rapports d'activités	Annuelle	ATI/ UGP		
	Nombre de cadre des services public formés	0	150	300					

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁸				Moyens de vérification			Risques/ Hypothèses
	Description	Références	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsable	
Composante 2. Appui à la productivité des chaînes de valeur climato – résilientes, à la commercialisation, la promotion de l'entreprenariat et de l'employabilité des Jeunes								
Effet direct 2: Augmentation de la production agricole résiliente au climat, la diversification alimentaire et nutritionnelle et l'accès au marché.	CI. 1.2.4: Ménages faisant état d'une augmentation de la production	0	60%	80%	Enquête IBRE, SSE	Annuelle dès 3ème année	ATI/ UGP	Gestion de projet efficace et efficiente Pas de hausse brusque de l'inflation Bonne capacité de mise en œuvre de toutes les parties prenantes
	Taux de réduction de la perte poste récolte	0	- 5%	- 20%				
	CI. 1.2.2: Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés	0	60%	80%				
	CI. 2.2.6: Les ménages ont fait état d'un meilleur accès physique aux marchés, aux installations de transformation et de stockage	0	60%	80%				
	CI. 1.2.5: Ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux (satisfaits des produits)	0	60%	80%				
	CI. 2.2.1: Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi	0	2 240	6 400				
	CI. 1.2.9: Personnes/Ménages ayant amélioré leurs connaissances, attitudes et pratiques (KAP)	0	40%	80%				
Produit 2.1: Des infrastructures productives résilientes aménagées et opérationnelles pour soutenir l'adaptation au CC, la transformation agricole et la commercialisation	CI. 3.1.4: Terres soumises à des pratiques résilientes au CC	0	6 500	6 500	SSE, rapports d'activités	Annuelle	ATI/ UGP	Qualité des prestataires d'exécution (BE, Entreprises)
	• Superficie de manioc - (ha)	0	5 000	5 000				
	• Pluvial riz – (ha)	0	500	500				
	• Superficie de Cacao - (ha)	0	500	500				
	• Superficie de Coco - (ha)	0	500	500				
	• Personnes touchées – Nombre de personnes	0	4 550	13 000				
	Points d'eau Construits/Réabilités	0	10	10				
	CI. 2.1.6: Installations de commercialisation, de transformation ou de stockage							
	• Centre de Transformation agricole (CTA) – Nombre	0	3	3				
	• dont Installations de commercialisation construits/réabilités	0	6	6				
	• dont Installations de transformation - construits/réabilités	0	6	6				
	• dont Installations de stockage construits/réabilités	0	6	6				

Synthèse/Résultats	Indicateurs ⁸				Moyens de vérification			Risques/ Hypothèses
	Description	Références	Mi-parcours	Fin	Sources	Fréquences	Responsable	
	• Total d'utilisateurs prévus - Nombre de personnes	0	0	20 000				
Produit 2.2: Les capacités productives des filières (manioc, riz, cacao, noix de coco et aviculture) sont renforcées de manière durable, à travers l'adoption de techniques agricoles résilientes au climat	CI. 1.1.4: Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production	0	4 550	13 000	SSE, rapports d'activités	Annuelle	ATI/ UGP	0
	• dont producteurs agricoles formés - Nombre de personnes	0	4 200	12 000				
	• dont éleveurs formés - Nombre de personnes	0	350	1 000				
	CI. 3.1.2: Personnes ayant reçu des services d'information climatique	0	5 250	15 000				
	Plateformes d'alerte météo opérationnelles	0	11	15				
Produit 2.3: Les ménages ont accès à des services financiers adaptés et appliquent de meilleures pratiques nutritionnelles	CI. 1.1.8: ménages bénéficient d'un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition	0	6 387	18 250	SSE/PADCVA	Annuelle	UGP, ATI	Les assureurs n'expriment pas d'appétit pour l'assurance agricole
	Produits d'assurance agricole adaptés et offerts	0	1	3				
	CI. 2.1.1: Entreprises rurales ayant accès à des services de développement commercial (MPME)	0	175	500				
	CI. 1.1.5: Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales	0	4 200	13 333				
	• Epargne - Nombre de personnes	0	4 200	13 333				
	• Crédits - Nombre de personnes	0	1 820	5 200				
	• Assurance agricole - Nombre de personnes	0	700	2 000				

Matrice intégrée des risques du projet

Sommaire général

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inhérent	Risque résiduel
Contexte national	Élevé	Élevé
Engagement politique	Élevé	Élevé
Gouvernance	Élevé	Élevé
Macroéconomie	Élevé	Élevé
Fragilité et sécurité	Substantiel	Substantiel
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
Alignement des politiques	Moyen	Moyen
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Moyen
Vulnérabilité du projet aux impacts des CC	Moyen	Moyen
Portée du projet	Moyen	Moyen
Pertinence du projet	Moyen	Moyen
Solidité technique	Moyen	Moyen
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Substantiel
Modalités d'exécution	Substantiel	Substantiel
Suivi-évaluation des dispositifs	Substantiel	Substantiel
Gestion financière du projet	Élevé	Élevé
Organisation et dotation en personnel	Élevé	Élevé
Processus budgétaire	Substantiel	Substantiel
Flux de fonds et dispositions en matière de décaissement	Élevé	Élevé
Contrôles internes	Élevé	Élevé
Comptabilité et rapports financiers	Élevé	Élevé
Audit externe	Substantiel	Substantiel
Passation des marchés relatifs au projet	Élevé	Élevé
Cadre juridique et réglementaire	Élevé	Élevé
Responsabilité et transparence	Élevé	Élevé
Capacités en matière de passation des marchés publics	Élevé	Élevé
Processus de passation des marchés publics	Élevé	Élevé
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Conservation de la biodiversité	Moyen	Moyen
Efficience des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Moyen
Patrimoine culturel	Faible	Faible
Peuples autochtones	Faible	Faible
Conditions de travail	Moyen	Moyen
Santé et sécurité communautaires	Moyen	Moyen
Réinstallation et réinsertion économique des populations	Faible	Faible
Intermédiaires financiers et investissements directs	Moyen	Moyen
Émissions de gaz à effet de serre	Moyen	Moyen
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	Moyen	Moyen

Parties prenantes	Moyen	Moyen
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Risque global	Substantiel	Substantiel

Contexte national	Élevé	Élevé
Engagement politique	Élevé	Élevé
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> • Persistance de l'insuffisance des allocations budgétaires au secteur agricole pouvant entraver le décaissement de la contrepartie de l'État dans le projet • Faible traduction de l'engagement du soutien politique pour les initiatives de développement rural pour l'appropriation du projet • Instabilité politique avec des changements politiques imprévus qui peuvent affecter la mise en œuvre et la durabilité du projet • Manque de soutien institutionnel à travers la faiblesse des institutions publiques et privées entravant l'accès aux services financiers, techniques et commerciaux pour les agriculteurs. • Incohérence des politiques agricoles contradictoires ou changeantes pouvant créer de l'incertitude pour les investisseurs et les agriculteurs 	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue politique régulier avec les décideurs politiques pour promouvoir des politiques agricoles cohérentes et favorables au développement des chaînes de valeur et maintenir l'alignement du projet avec les priorités nationales pour les décaissements des contreparties de l'État. • Appui technique international dans la phase initiale et transfert progressif des compétences aux acteurs locaux. • Renforcement des capacités institutionnelles pour soutenir la mise en place d'un cadre réglementaire pour faciliter les politiques agricoles favorables pour agriculteurs et les chaînes de valeur agricoles. • Promouvoir la transparence et la redevabilité dans la gestion du projet pour prévenir la corruption. • Développement de synergies avec les partenaires internationaux, les OP les ONG et le secteur privé pour sécuriser le financement et la continuité du projet et développement de mécanismes pour réduire la dépendance à l'égard d'un seul acteur. • Formation et renforcement des capacités des OP et des acteurs des chaînes de valeur agricoles pour améliorer leur résilience face aux risques politiques 		
Gouvernance	Élevé	Élevé

Risque:	<ul style="list-style-type: none"> Pays caractérisé par une corruption remarquable: En 2023, l'indice de perception de la corruption par pays de «Transparency International » a évalué la Guinée-Equatoriale à un niveau de risque élevé en termes de corruption (17 points en 2023) plaçant ainsi le pays à la 172ème position sur 180 pays. Faiblesse capacité des institutions publiques pour assurer la gestion efficace et saine du projet Manque de transparence et de redevabilité et détournement des ressources destinées au projet Incohérence des politiques et actions contradictoires ou changeantes pouvant créer de l'incertitude pour les investisseurs et les agriculteurs. Insuffisance des infrastructures marchandes de proximités telles que les installations de stockage et les marchés de proximité entravant l'accès des petits producteurs aux intrants et les débouchés pour leurs produits Manque de transparence dans l'allocation des ressources entraînant une difficulté à mobiliser des contreparties nationales 	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'experts internationaux en gestion de projet, finances et passation des marchés pour accompagner les premières années d'exécution (4 ans) et sécuriser la gestion fiduciaire Renforcement des capacités institutionnelles des institutions publiques et privées pour soutenir les agriculteurs et les chaînes de valeur agricoles Promotion de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des projets agricoles pour prévenir la corruption. Formation des agents du Gouvernement (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche etc.) sur les standards internationaux en gestion des projets financés par les IFI (FIDA, AF, BAD). Création d'un comité de suivi et d'évaluation composé d'acteurs indépendants Intégration d'un mécanisme de suivi externe et indépendant (audit semestriel par des firmes internationales reconnues). Utilisation de plateformes numériques pour le suivi en temps réel des allocations financières et des contrats. Sensibilisation des parties prenantes à l'éthique et à la lutte anti-corruption du FIDA (formations, engagements de conformité). Mise en place d'un canal de dénonciation anonyme pour signaler les irrégularités. Conditionnalité des financements en fonction du respect des engagements en matière de transparence. Création d'un fonds spécial de contrepartie, géré de manière indépendante par une structure mixte (État + partenaires techniques et financiers). Mobilisation des acteurs privés et des coopératives agricoles pour compléter les contributions nationales. Participation active aux dialogues nationaux et sectoriels sur les réformes institutionnelles et la lutte contre la corruption. Révision annuelle des plans d'intervention du projet pour s'ajuster aux nouveaux cadres légaux. Investissements dans les infrastructures rurales pour améliorer l'accès aux marchés et aux services pour les agriculteurs. Partenariats public-privé pour mobiliser les investissements privés et faciliter l'accès au financement pour les producteurs et les PME agricoles 		
Macroéconomique		Élevé	Élevé

Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion macroéconomique (déficit public, inflation, dévaluation de la monnaie, dette croissante) • Volatilité économique due à la dépendance aux ressources pétrolières et à l'instabilité des marchés mondiaux entraînant une difficulté à mobiliser des financements publics pour les contreparties avec des impacts négatifs sur l'économie nationale et réduction des investissements dans le secteur agricole. • Volatilité des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux peuvent affecter la rentabilité des exploitations agricoles et la stabilité économique du pays. • Dépendance des petits producteurs aux marchés volatils surtout pour les intrants • Inflation pouvant augmenter les coûts de production et réduire la compétitivité des produits agricoles locaux sur les marchés nationaux et internationaux. • Baisse des réserves de changes impactant les budgets alloués au projet et réduisant le pouvoir d'achat des bénéficiaires, limitant leur participation. 	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification économique pour réduire la dépendance à l'égard des exportations de pétrole et développer d'autres secteurs économiques, notamment l'agriculture. • Mise en place du cadre réglementaire des intrants pour promouvoir la production et la distribution locale contribuant à la stabilisation des prix pour protéger les agriculteurs et les consommateurs contre les fluctuations des prix des produits agricoles. • Investissements dans l'amélioration de la productivité et la compétitivité des produits agricoles locaux. • Développement des infrastructures et les installations de stockage pour améliorer l'accès aux marchés et réduire les coûts de production et de transport • Mutualisation des coûts des infrastructures avec le secteur privés et développement des alliances productives avec les coopératives pour augmenter la valeur ajoutée des produits • Appui à la commercialisation locale et régionale pour stabiliser les revenus • Identification des filières porteuses et appui à la contractualisation avec acheteurs • Développement d'infrastructures de qualité pour la promotion des produits de soutien à la transformation et commercialisation des produits locaux pour réduire la vulnérabilité aux prix fluctuants • Promotion de la labellisation et certification pour accéder à des marchés premium • Collaboration avec les ministères des finances et de l'économie pour aligner le projet aux priorités nationales • Mobilisation de financements régionaux et privés (partenariats avec banques locales, investisseurs) 		
Fragilité et sécurité	Substantiel	Substantiel
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et sociale liée aux troubles politiques et sociaux y compris des tensions ou de conflits dans la sous-région pouvant perturber les activités agricoles et les chaînes d'approvisionnement. • Fermeture des frontières, entravant les échanges commerciaux transfrontaliers des produits agricoles. • Disponibilité et l'accès limité aux aliments du fait des chocs externes pouvant entraîner des tensions sociales et politiques. • Manque de coordination entre les institutions clés pour la mise en œuvre du projet. • Corruption ou mauvaise gestion des ressources allouées. • Catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, épidémies) endommageant les infrastructures agricoles. • Crises sanitaires (épidémies, pandémies) limitant les activités sur le terrain. 	Substantiel	Substantiel

Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> • Établir un partenariat et un dialogue avec les parties prenantes et avec des agences de veille sécuritaire (ONU, Union Africaine, CEMAC) pour des mises à jour régulières et mettre en place un cadre de dialogue avec la CEMAC et d'autres partenaires régionaux pour renforcer la coopération en matière de gestion des crises agricoles. • Renforcement des capacités locales au niveau des communautés locales pour gérer les conflits et promouvoir la cohésion sociale. • Sécurisation des infrastructures et les chaînes d'approvisionnement pour prévenir les vols et les sabotages. <p>Élaborer des scénarios d'adaptation des activités selon l'évolution de la situation politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des plateformes mobiles permettant aux agriculteurs de signaler des interruptions de production dues aux tensions. • Conduire une cartographie des risques avec l'appui de la FAO et du PNUD. • Élaborer un plan d'adaptation agricole face aux changements climatiques (pratiques agroécologiques, infrastructures résistantes). • Créer un fonds de résilience pour soutenir les communautés affectées par les crises. • Mettre en place des comités d'alerte rapide communautaires. • Former les agents des ministères concernés sur la gestion des crises agricoles et environnementales. • Appuyer la mise en place de cellules de gestion des urgences au sein des institutions nationales. • Mobiliser des financements AF pour des sous-projets de résilience climatique et sociale. 		
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
Harmonisation des politiques	Moyen	Moyen
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> • Incohérence des politiques, contradictoires ou changeantes pouvant créer de l'incertitude pour les investisseurs et les agriculteurs. • Manque de coordination entre les différents ministères et institutions pouvant entraîner des chevauchements ou des contradictions dans les politiques (cas de la conformité dans la formalisation des coopératives) • Insuffisance de consultation avec les parties prenantes pouvant entraîner des politiques qui ne répondent pas aux besoins réels des agriculteurs et des acteurs des chaînes de valeur. • Non-respect des engagements pris par les autorités pouvant entraîner une perte de confiance et de crédibilité. 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> • Établir un dialogue régulier avec les décideurs politiques pour promouvoir des politiques agricoles cohérentes et favorables au développement des chaînes de valeur. • Consulter régulièrement les parties prenantes, notamment les agriculteurs, les organisations paysannes et les entreprises, pour prendre en compte leurs besoins et leurs préoccupations • Promouvoir la coordination entre les différents ministères et institutions pour éviter les chevauchements et les contradictions. • Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour s'assurer que les politiques • Organiser des concertations multi-acteurs pour harmoniser les priorités du PADCVA avec les stratégies nationales. • Développer une feuille de route pour assurer l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur avec l'accent mis sur l'accès équitable à la terre, la promotion de la résilience climatique, la nutrition et l'inclusion des jeunes, femmes etc. et des peuples autochtones et la promotion des partenariats public-privé (PPP) agricoles 		

Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
Risque: <ul style="list-style-type: none"> Manque de clarté et de cohérence des politiques pouvant être ambiguës ou contradictoires, ce qui peut entraîner des difficultés dans leur mise en œuvre du projet Insuffisance d'adhésion des parties prenantes pouvant ne pas être suffisamment consultées dans le processus de revue et mise en place du cadre réglementaire ce qui peut entraîner des solutions qui ne répondent pas à leurs besoins. Manque de ressources financières, humaines et techniques pour mettre en œuvre les politiques de manière effective. Résistance au changement des acteurs pouvant résister aux changements proposés par les politiques, ce qui peut entraver leur mise en œuvre Manque de durabilité des politiques affectant la résilience des exploitants 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none"> Création d'un comité consultatif multi-acteurs incluant représentants gouvernementaux, producteurs et secteur privé Intégration des objectifs du PADCVA dans les stratégies nationales de développement agricole Organisation de forums réguliers de dialogue rural dans le cadre d'un processus de consultation inclusif régulier qui prend en compte les besoins et les préoccupations de toutes les parties prenantes Intégration des leaders communautaires et des coopératives dans les comités de pilotage Mise en place de plateformes numériques et radios communautaires pour informer et recueillir les avis des populations rurales Formation des cadres administratifs sur la gestion de projet et la coordination multi-acteurs Revue des politiques pour s'assurer qu'elles sont claires, cohérentes et bien définies pour éviter les ambiguïtés et les contradictions. Dotation en ressources suffisantes les volets d'élaboration de politiques pour mettre en œuvre les politiques de manière effective, notamment en termes déploiement d'assistance technique internationale pour accompagner les réformes institutionnelles Création d'un cadre réglementaire stable pour soutenir l'agriculture résiliente Formation des producteurs aux techniques agroécologiques Développement de filières labellisées (agriculture durable, commerce équitable) 		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Moyen
Risque: <ul style="list-style-type: none"> Impacts potentiels sur les écosystèmes liés à l'aménagement de nouveaux bassins de production Pollution de l'eau et des sols par l'utilisation d'engrais et de pesticides Rejets polluants lors de la construction d'infrastructures rurales Mise en place de mesures de gestion environnementale sur les chantiers Changements dans les régimes fonciers et risques de tensions communautaires Risques pour la santé et la sécurité des travailleurs agricoles Mauvais stockage ou usage des produits phytosanitaires impactant la santé et l'environnement Conditions sanitaires inadéquates dans l'élevage et l'abattage des animaux 	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Promotion de pratiques agricoles durables et limitation des surfaces mécanisables Encadrement strict de l'usage des intrants chimiques et promotion des alternatives biologiques Création de mécanismes de gestion et résolution des conflits Renforcement des mesures de prévention et de sensibilisation Formation sur le stockage et de l'utilisation des produits et sur les normes d'hygiène et de bien-être animal 		
Vulnérabilité du projet aux effets du changement climatique	Moyen	Moyen
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> Dégénération des sols, destruction des cultures et infrastructures agricoles Réduction des rendements, stress hydrique des cultures et du bétail Destruction des cultures, du bétail et des infrastructures agricoles Endommagement des infrastructures agricoles et systèmes d'irrigation Risques d'éruption et de cendres affectant la production agricole Modification des cycles agricoles et augmentation des besoins en eau 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la gestion des eaux et des infrastructures agricoles (digues, culture en terrasse, variétés agricoles résistantes à l'humidité) Protection des bassins-versants et des pentes agricoles (reboisement et agroforesterie, sensibilisation des agriculteurs aux pratiques anti-érosions, gestion efficace des ressources en eau) Adoption de variétés résistantes et amélioration des systèmes d'irrigation Sensibilisation des communautés rurales aux bonnes pratiques (éviter les brûlis) Création de bandes coupe-feu et reboisement avec des essences résistantes Construction adaptée aux normes sismiques Suivi et planification des risques volcaniques Adaptation des calendriers agricoles et amélioration de la gestion hydrique Formation des agriculteurs aux pratiques agroécologiques et climato-intelligentes Développement d'assurances agricoles contre les risques climatiques 		
Portée du projet	Moyen	Moyen
Pertinence du projet	Moyen	Moyen
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> Impact d'une faible appropriation politique et institutionnelle: ralentissement de la mise en œuvre, inefficacité des interventions Risque de duplication des efforts, inefficience dans l'allocation des ressources Difficulté à garantir une production et une commercialisation stables Risque de manque de financement à long terme, frein au déploiement des activités Difficulté d'accès aux marchés, pertes post-récolte élevées 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Organisation de consultations régulières avec les décideurs politiques et les ministères sectoriels. Création d'un comité national de pilotage du PADCVA Assurer l'alignement du projet avec les plans nationaux (PNSA, PNDES, PNIASAN) Renforcement des synergies avec les autres initiatives agricoles en cours Renforcement des coopératives et organisations de producteurs Développement d'infrastructures de transformation et stockage Mobilisation de financements diversifiés et durables Réhabilitation des systèmes d'irrigation Construction d'unités de stockage et de transformation locale 		

Solidité technique	Moyen	Moyen
Risque: <ul style="list-style-type: none"> • Faible gouvernance et mauvaise gestion fiduciaire • Faible capacité institutionnelle nationale • Dépendance excessive à l'Assistance Technique Internationale (ITA) 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la gouvernance et des mécanismes de contrôle fiduciaire • Développement des capacités locales pour une gestion efficace du projet • Mise en place d'un programme de mentorat entre l'ITA et les cadres nationaux. • Définition d'objectifs clairs pour la prise en charge progressive du projet par les équipes locales. • Évaluation semestrielle des progrès en matière de transfert de compétences. 		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Substantiel
Modalités de mise en œuvre	Substantiel	Substantiel
Risque: <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expertise locale pour gérer efficacement les finances, la passation des marchés, la planification et le suivi-évaluation du projet • Lenteur de mise en œuvre et inefficacité des processus • Difficulté d'assurer la pérennité après le retrait de l'ITA 	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none"> • Formation intensive des cadres nationaux en gestion financière, passation de marchés et suivi-évaluation. • Intégration progressive des agents des ministères dans la gestion quotidienne du projet. • Synergie avec des projets similaires existants dans le pays ou dans d'autres. • Création d'une Unité de Gestion Nationale du Projet après 3 à 4 ans. • Intégration des méthodologies et outils développés dans les institutions partenaires. • Signature d'accords interinstitutionnels pour assurer la continuité après la fin du projet. 		
Monitoring and Evaluation Arrangements	Substantiel	Substantiel
Risque: <ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la mise en œuvre du système de suivi-évaluation • Faible capacité de collecte de données • Transfert de compétences insuffisant: l'ATI exécute à la place des cadres nationaux au lieu de les former, limitant la durabilité du dispositif SE après son départ; • Rotation ou absence des cadres nationaux: les agents censés être formés sont souvent mutés, absents ou peu impliqués. • Faible culture de la redevabilité et de la gestion axée sur les résultats (GAR): résistance institutionnelle au changement ou manque de motivation à l'usage du S&E. 	Substantiel	Substantiel

Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des fonds de démarrage pour élaborer le manuel de suivi-évaluation et mise en place du système de suivi évaluation Formation du personnel de gestion du projet sur le manuel de suivi-exécution Elaboration et transmission au FIDA des rapports trimestriels, semestriels et annuels sur la mise en œuvre du projet et les indicateurs de résultats Organisation de missions de supervision et de suivi du FIDA (au moins 1 mission de supervision par an et 2 missions de suivi) Intégrer et mettre en œuvre un plan clair de transfert de compétences avec des indicateurs de suivi. Formaliser l'engagement de la partie nationale et les binômes bénéficiaires du renforcement de capacité via des notes officielles. Faire des sessions de recyclage ou tutoriels en présentiel ou en ligne; Formation sur la GAR, production et diffusion des bulletins de données utiles pour les prises de décision. 		
Gestion financière du projet	Élevé	Élevé
Organisation du projet et dotation en personnel	Élevé	Élevé
Risque:		
Manque de personnel expérimenté en gestion de projets multi-bailleurs. Forte concurrence pour retenir les talents.	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:		
Recrutement compétitif d'un RAF (ATI), de comptable principal (ATI) et de comptables expérimentés, avec des TdR clairs et validés par le FIDA. Plan de formation continue.		
Budgétisation du projet	Substantiel	Substantiel
Risque:		
Risque de non-mobilisation des fonds de contrepartie du Gouvernement. Dépassements budgétaires dus à l'inflation et à la volatilité des prix des biens importés.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation:		
PTBA réalistes basés sur les capacités d'absorption. Suivi budgétaire trimestriel strict. Obtention d'engagements formels pour la contrepartie. Inclusion de provisions pour imprévus.		
Flux financiers du projet/modalités de décaissement	Élevé	Élevé
Risque:		
Retards dans les décaissements dus à la complexité des procédures ou à la faible qualité des rapports. Risque de mauvaise gestion des comptes.	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:		
Utilisation du portail client du FIDA (ICP). Compte Désigné unique pour simplifier la gestion multi-bailleurs. Formation du personnel de la CAF. Prévisions de trésorerie trimestrielles.		
Contrôles internes du projet	Élevé	Élevé
Risque:		
Dispositif de contrôle interne à mettre en place. Séparation des tâches difficile dans une petite équipe. Risque élevé de fraude ou de non-respect des procédures.	Élevé	Élevé

Mesures d'atténuation:		
Manuel de procédures détaillé et disséminé. Séparation claire des fonctions (autorisation, paiement, enregistrement). Supervision rapprochée par le RAF. Audit externe annuel par un cabinet international. Pas d'audit interne dédié.		
Comptabilité de projet et rapports financiers	Élevé	Élevé
Risque:		
Absence de logiciel comptable adapté au suivi multi-bailleurs. Risques de retards dans l'enregistrement et la production de rapports.	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation:		
Acquisition et paramétrage d'un logiciel comptable performant (prévu dans les activités de démarrage). Formation du personnel à son utilisation. Clôture mensuelle des comptes.		
Audit externe du projet	Substantiel	Substantiel
Risque:		
Retards dans la soumission des rapports d'audit. Qualité des audits parfois insuffisante. Faible suivi des recommandations dans le contexte national.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation:		
Recrutement compétitif d'un cabinet d'audit de renommée internationale. TdR conformes aux standards FIDA. Le Comité de Pilotage et le FIDA assureront le suivi strict des recommandations.		
Passation des marchés relatifs au projet	Élevé	Élevé
B.1 Évaluation de la Complexité du Projet	Élevé	Élevé
Risque:		
Le projet PADCVA sera le premier en Guinée équatoriale depuis que le FIDA a suspendu ses opérations dans le pays en 2014. Compte tenu des difficultés rencontrées précédemment et de la suspension consécutive des activités du FIDA dans le pays, cela représente un risque élevé pour la gestion et la coordination du projet, en particulier sur le plan fiduciaire.	Élevé	
Mesures d'atténuation:		
Afin d'atténuer ces risques, la note conceptuelle actuelle propose d'adopter une approche progressive pour la mise en œuvre du projet, même si l'enveloppe financière est relativement modeste et ne devrait pas nécessiter huit ans de mise en œuvre. Dans un premier temps, les interventions se concentreront sur le renforcement des capacités institutionnelles, puis sur des interventions pilotes dans certaines chaînes de valeur et certains bassins de production. Elles seront ensuite étendues en fonction des enseignements tirés de la phase pilote. Cela facilitera une approche d'apprentissage par la pratique au niveau national. Le projet sera géré dans le cadre d'un accord ITA, qui permettra de renforcer les capacités du personnel local et de mettre en place une équipe nationale capable de prendre en charge la gestion des projets après la mi-parcours, sous réserve de garanties satisfaisantes en matière de capacités et de performances.	Élevé	
B.2 Évaluation de la Capacité de l'agence d'exécution	Moyen	Moyen
Risque:		
Le système national n'est pas encore adapté à l'objectif visé ; le projet utilisera les directives/le manuel/les SBD/les SPD du FIDA ; OPEN E2E ; le module M2 du FIDA pour les plaintes/recours. L'accès est ouvert aux soumissionnaires étrangers ; des clauses PESEC seront incluses ; ouvertures publiques/procès-verbaux ; pas de négociations lors de l'attribution ; publication des attributions.	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: MIP pour codifier les étapes ; personnel formé à le FIDA PPF, PESEC et OPEN ; utilisation obligatoire du modèle.		
Evaluation globale du risque posé par les parties A et B	Élevé	Élevé
Risque: Les risques pays sont élevés (cadre national des marchés publics immature ; faible transparence). Les risques au niveau du projet sont importants à élevés en raison de la nouveauté, de l'étendue et des risques climatiques.	Élevé	
Mesures d'atténuation: Le recours exclusif au PPF du FIDA, à OPEN E2E, à la planification structurée (PPS→PTBA/PPM), à l'intégration du PESEC et au renforcement des capacités (BUILDPROC, soutien ATI) est approprié et réalisable dans le cadre de la conception du PDR.		Élevé
A.1 Cadre Juridique, Réglementaire et Politique	Élevé	Élevé
Risque: Le cadre juridique et réglementaire des passations de marchés publics en Guinée équatoriale est régi par la loi n° 923/1965 du 8 avril 1965 (publiée au Journal officiel le 21 mars 1965), telle que modifiée par le décret présidentiel n° 4/1980. Selon une évaluation réalisée par la BAD, le cadre juridique et réglementaire actuel est « incomplet, non conforme aux normes internationales et ne garantit pas la transparence dans l'attribution des marchés ». Le système de marchés publics de la Guinée équatoriale en est à un stade précoce de modernisation. La BAD finance actuellement un « projet d'appui à la modernisation des finances publiques » qui comprend la modernisation du cadre législatif et réglementaire du pays en matière de marchés publics ainsi que des pratiques et procédures connexes. Cela comprend la création à terme d'une autorité nationale chargée des marchés publics et d'un tribunal administratif pour les marchés publics (« Oficina Nacional de Compras y Contratación Pública et Tribunal administratif pour les marchés publics »). Selon des sources gouvernementales, le projet de loi établissant le nouveau cadre n'a été approuvé que par la première chambre du Parlement ; il doit encore être approuvé par la deuxième chambre et signé par le chef de l'État avant de pouvoir être mis en œuvre.	Élevé	
Mesures d'atténuation: Toutes les activités de passation de marchés dans le cadre du projet doivent être menées conformément aux directives, au manuel et aux documents types de passation de marchés du FIDA.		Élevé
A.2 Cadre Institutionnel et Capacité de Gestion	Élevé	Élevé
Risque: Une structure institutionnelle dysfonctionnelle, sans présence visible en ligne et dotée de mécanismes de collecte/analyse des données insuffisants. Le système de passation des marchés publics de la Guinée équatoriale en est à un stade précoce de modernisation et il n'existe pas encore d'agence unique et centralisée chargée des marchés publics.	Élevé	

Mesures d'atténuation: Le projet définira les rôles et responsabilités détaillés de l'unité chargée des achats et du MAEPFE dans le PIM, en veillant à ce qu'ils soient conformes aux directives et au manuel du FIDA en matière d'achats. La formation, la supervision et le soutien nécessaires seront fournis afin de garantir le respect des directives et procédures du FIDA pendant la mise en œuvre.		Élevé
A.4 Responsabilité, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics	Élevé	Élevé
Risque: Le système de passation des marchés publics de la Guinée équatoriale en est à un stade précoce de modernisation. Selon une évaluation réalisée par la BAD, le cadre juridique et réglementaire actuel est « incomplet, non conforme aux normes internationales et ne garantit pas la transparence dans l'attribution des marchés ». Comme indiqué ci-dessus, la Guinée équatoriale est classée 173e sur 180 pays dans l'édition 2024 de l'indice de perception de la corruption de Transparency International (https://www.transparency.org/en/cpi/2024/index/gnq).	Élevé	
Mesures d'atténuation: Les politiques du FIDA, les lignes directrices pour signaler les problèmes et l'autocertification doivent être respectées. Le guide du pratique du FIDA doit être adopté et appliqué. L'audit doit être assuré par une entité indépendante. L'IFAD doit être informé de tout recours déposé auprès des autorités nationales compétentes (le cas échéant) dès qu'il en a connaissance. Les dispositions de l'IFAD relatives aux pratiques interdites dans les documents de stratégie de pays et les documents de programme de pays doivent être utilisées tout au long du cycle d'approvisionnement. Il est nécessaire de sensibiliser les parties prenantes aux effets de la fraude et de la corruption.		Élevé
A.3 Activités de passation des marchés publiques et pratiques du marché	Élevé	Élevé
Risque: mauvaises pratiques en matière de gestion des parties prenantes et du marché, ainsi que capacités limitées à dialoguer avec elles	Élevé	
Mesures d'atténuation: Publication obligatoire en ligne, adoption du PTBA, du PP et du PPS dans le projet ; acceptation des offres électroniques, formation continue et certification, ainsi qu'adoption des directives PIM.		Élevé
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Conservation de la biodiversité	Moyen	Moyen
Risque: • Risques d'érosion des sols et de glissements de terrain • Impacts de l'acidification des océans • Risques de feux de forêt et de séismes surtout sur l'île de Bioko et les régions continentales de Welenza et Kientem	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des espèces et variétés adaptées au climat, et respectueuses des normes internationales et/ou nationales de sécurité sanitaire. Eviter les parcs de protection, toute zone écologiquement sensible, tout corridor écologique à l'appui d'une cartographie validée par le ministère en charge de l'environnement. Recourir à la reforestation et restauration des écosystèmes dégradés, la protection des bassins hydrographiques et des zones côtières Promotion de la pêche durable et d'alternatives 		
Efficacité des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Moyen
Risque:		
<ul style="list-style-type: none"> Rejets polluants lors de la construction d'infrastructures rurales Pollution de l'eau et des sols par l'utilisation d'engrais et de pesticides 	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> Adoption de normes environnementales dans les appels d'offres pour les travaux Surveillance des chantiers pour limiter les pollutions accidentelles Plan de gestion des déchets de construction Formation des producteurs sur l'usage raisonnable des pesticides et engrais (approches basées sur les besoins réels des cultures) tout en encourageant l'usage de biopesticides, d'engrais organiques et le compostage Encourager la production et l'utilisation locale de bio-intrants, la diversification, la rotation des cultures et l'intégration élevage/agriculture Renforcer les contrôles et de la certification des intrants utilisés Envisager le recours l'agroforesterie dès que cela est pertinent. (ex: plantation de cacao en association avec des arbres légumineux et des cultures nutritionnelles comme le plantain; arbres et arbustes fourragers) Utiliser des sources d'énergies renouvelables (solaire ou éolien) pour alimenter les installations agricoles ci-possible avec une maintenance préventive et des pompes à faible consommation énergétique Soutenir l'émergence de petites entreprises en mesure de produire localement des bio-intrants agricoles de qualités Mettre en place des audits réguliers pour surveiller les niveaux de pollution des sols et des eaux. 		
Patrimoine culturel	Faible	Faible
Risque:		
Le projet n'impactera pas le patrimoine culturel, ni ne portera sur la commercialisation de savoirs et pratiques traditionnels.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation:		
N/A		
Peuples autochtones	Faible	Faible
Risque:		
Le projet n'interviendra pas sur leurs territoires revendiqués et évitera l'exploitation commerciale de ressources naturelles sur ces territoires. De plus, le projet n'impactera pas leur patrimoine culturel, ni ne portera sur la commercialisation de leurs savoirs et leurs pratiques traditionnels.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation:		
N/A		
Conditions de travail et conditions d'emploi	Moyen	Moyen

Risque: <ul style="list-style-type: none">• Accès inégal à l'emploi et à la terre, en particulier pour les femmes et les jeunes• Exposition des travailleurs aux risques professionnels et de sécurité lors de la réhabilitation et l'extension d'infrastructures agricoles et animales	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none">• Mise en place de quotas d'inclusion dans les emplois agricoles, a minima 40% de jeunes, et 40% de femmes (et autres groupes marginalisés)• Sensibilisation et accompagnement des femmes et jeunes pour l'accès au foncier• Formation des autorités locales sur l'application des réglementations anti-discriminatoires• Favoriser la création d'emplois durables, en particulier pour les jeunes et femmes vulnérables, en soutenant le développement des capacités agricoles et rurales• Encourager la formalisation de droits fonciers pour les petits exploitants et organisations paysannes, en soutenant des cadres contractuels, juridiques et réglementaires adaptés (location, fermage, acquisition), en complément de mesures de prévention, de négociation et de remédiation• Inclure des clauses dans les contrats avec les fournisseurs et partenaires, et veiller au respect des normes internationales et nationales concernant l'âge minimum de travail.• Sensibiliser contre le travail des enfants par radios, agents de vulgarisation, et leaders locaux.		
Santé communautaires et sécurité	Moyen	Moyen
Risque: <ul style="list-style-type: none">• Contamination de l'eau en raison d'intrants chimiques mal stockés et aux mauvaises conditions d'abattage (filière petit élevage)• Risques de tensions communautaires à cause du foncier	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none">• Création de centres de stockage sécurisés pour les pesticides• Sensibilisation des producteurs aux bonnes pratiques de stockage et d'application• Promotion des alternatives biologiques pour réduire l'usage des pesticides chimiques• Formation des travailleurs sur la sécurité au travail• Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI)• Suivi des conditions de travail dans les exploitations• Formation des éleveurs sur les bonnes pratiques sanitaires• Suivi vétérinaire et contrôle de la qualité des produits animaux• Encouragement des unités d'abattage aux normes sanitaires et environnementales• Organisation de concertations communautaires pour définir les modalités d'accès à la terre• Développement de mécanismes de recours juridiques et d'arbitrage• Intégration des leaders locaux et des comités de village dans la gouvernance foncière		
Réinstallation physique et économique	Faible	Faible
Risque: <p>Le projet ne provoquera pas de déplacements physiques ou économiques, temporaires ou permanents des populations</p>	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: <p>N/A</p>		

Intermédiaires financiers et investissements directs	Moyen	Moyen
Risque: (i) Absence ou de l'incomplétude de système de gestion environnementale et sociale (SGES) (transparent, accessible au public); (ii) Capacités inadéquates pour la mise en œuvre du SGES; (iii) Mesures insuffisantes pour déployer le SGES auprès des bénéficiaires. (iv) Capacités inadéquates pour établir un canal de communication stable avec les parties prenantes et les communautés locales (tel qu'un mécanisme de réponse aux doléances); (v) Capacités inadéquates pour mettre en place des services de soutien auxiliaires, de renforcement des capacités ou encore de suivi capitalisation des actions.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Formation à l'identification et à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Renforcer leurs capacités en matière de gestion des risques climatiques.		
Changement climatique	Moyen	Moyen
Risque: Emissions de GES lors de la production de culture irriguée, l'utilisation d'intrants, la réhabilitation et l'extension d'infrastructures agricoles et animales	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Développer des systèmes de stockage et de transformation adaptés aux aléas climatiques pour minimiser les pertes post-récoltes, Construire infrastructures résilientes (système d'irrigation, marchés) Créer des labels pour valoriser les produits respectant des normes durables Promouvoir l'accès à des semences et à des reproducteurs de bons potentiels agronomique, et adaptés au climat (ex.: variétés résistantes à la chaleur ou élevage de races résilientes)		
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Engagement/coordination des parties prenantes	Moyen	Moyen
Risque: • Ciblage des bénéficiaires inefficaces entraînant des exclusions sociales • Faible concertation et consultations des parties prenantes • Faible adhésion des parties prenantes aux objectifs et stratégies du projet • Faible synergie d'actions entre les partenaires	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation:		
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et opérationnaliser une stratégie de ciblage en collaboration avec les coopératives et les structures déconcentrées du gouvernement • Sensibiliser les parties prenantes sur les objectifs, stratégies et interventions du projet • Associer les coopératives au comité de pilotage du projet, au ciblage, à la planification des activités et aux missions de suivi-évaluation • Favoriser des partenariats et des synergies d'action avec la BAD, la FAO, PNUD etc. • Élaborer un plan d'autonomisation économique pour les jeunes et les femmes dans les filières cibles. • Développer un programme de formation en agroécologie et nutrition pour les groupes vulnérables. • Identifier des entreprises locales intéressées par la transformation et la commercialisation des produits agricoles. • Faciliter l'accès au financement pour les PME agricoles à travers des fonds de garantie. • Mettre en place des plateformes d'échanges entre producteurs et acheteurs privés. 		
Griefs des parties prenantes	Moyen	Moyen
Risque:	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes • Élaborer un guide de sécurisation foncière pour les petits agriculteurs et promouvoir la délivrance de titres fonciers simplifiés. • Mettre en place un dialogue multipartite (gouvernement, producteurs, secteur privé) sur la gouvernance foncière. • Appuyer des initiatives pilotes de gestion foncière inclusive et en documenter les impacts pour sensibiliser les autorités. 		